



## Ma grande tante qui n'a pas d'enfant veut me donner son appart

Par **mimwen13\_old**, le **04/10/2007** à **17:07**

Bonjour,

ma grande tante âgée de 86 ans est célibataire et n'a pas d'enfant. Mon mari et moi nous occupons d'elle (courses, maladie, administration, ...)

Elle possède un appartement qu'elle désire nous léguer. Le notaire nous a conseillé de faire une vente fictive pour échapper aux droits de successions. Des bruits de couloirs nous font craindre de grosses sommes à payer pour jouir du bien après sa mort.

L'appartement à été estimé à 60 000 euros.

Quelle est la démarche la plus judicieuse dans un tel cas.

Nous ne sommes pas dans l'immédiat capables de répondre à une quelconque dépense imprévue.

En attendant vos éclaircissements.

Amicales salutations